Conseil communal de Lausanne

Initiative :	Interpellation (ordinaire)
Titre :	Réseaux sociaux, normes de genre et santé mentale des jeunes : quelle prévention à Lausanne ?
Initiante :	Valérie Zwahlen

Les réseaux sociaux pèsent sur la santé mentale des jeunes, mais différemment selon le genre : usage problématique et pression sur l'apparence chez les filles, discours masculinistes et normes de virilité qui freinent la demande d'aide chez les garçons, auxquels s'ajoutent des communautés en ligne qui glorifient la violence. En complément de l'interpellation de M. Kulmiye et du postulat de Mmes Goumaz et Trottet, la présente interpellation demande à la Municipalité comment elle intègre ces enjeux dans sa prévention et dans sa future politique « Ville et santé mentale ».

Selon l'enquête HBSC 2022 d'Addiction Suisse, le bien-être psychique des 11-15 ans s'est détérioré, surtout chez les filles. À 15 ans, 10 % des filles présentent un usage problématique des réseaux sociaux, contre 4 % des garçons, un taux qui a plus que doublé chez elles depuis 2018. La moitié des jeunes de 15 ans les utilisent souvent pour fuir des sentiments négatifs.[1]

Chez les garçons, une étude de l'Université de Zurich publiée en juin 2026 montre que près d'un homme de 18 à 24 ans sur trois adhère fortement à une conception dominatrice de la masculinité, liée à la misogynie et à la violence.[2] La « manosphère », souvent présentée comme du développement personnel, fait commerce de leur mal-être.[3] Ces normes détournent les garçons de l'aide : ceux qui y adhèrent consultent moins et ont une moins bonne santé mentale.[4]

Le rapport au corps en est un révélateur : en 2022, seuls 43 % des garçons et 20 % des filles de 14-15 ans se disaient satisfaits de leur apparence.[5] Minceur pour les unes, muscles pour les autres, les réseaux sociaux entretiennent ces idéaux.[6] Le CHUV étudie actuellement ce lien auprès des 14-17 ans à Lausanne et à Zurich.[7]

Enfin, des communautés comme la « True Crime Community » ou le réseau « 764 » ciblent des adolescent·es isolé·es ou en souffrance pour les pousser à la violence contre autrui ou contre eux-mêmes. L'attaque commise par un collégien de 14 ans à Aubagne le 12 octobre 2026 en a montré le danger.[8]

L'interpellation de M. Kulmiye porte sur l'offre générale en santé mentale des 0-25 ans, le postulat Goumaz sur la prévention de la radicalisation masculiniste.[9] La présente interpellation ne reprend pas ces demandes : elle vise le lien entre numérique, normes de genre et santé mentale. La Ville dispose de leviers propres (santé et psychologie scolaires, travail social, animation, sport, soutien aux parents) et a lancé en 2021 la campagne « – d'écran, + de… ».[10] Il est temps d'en examiner les suites, alors qu'elle prépare sa politique « Ville et santé mentale ».

---

[1] Addiction Suisse, Panorama suisse des addictions 2024 (données HBSC 2022) : https://www.addictionsuisse.ch/wp-content/uploads/2024/03/2024PanoramaSuisseAddictions.pdf

[2] Université de Zurich (Jacobs Center) et männer.ch, Männlichkeit im Wandel, 16 juin 2026 : https://www.news.uzh.ch/de/articles/media/2026/Maennlichkeit.html ; rapport : DOI 10.5167/uzh-434406

[3] ONU Femmes, « Qu'est-ce que la manosphère et pourquoi devrions-nous nous en inquiéter ? » : https://www.unwomen.org/fr/articles/article-explicatif/quest-ce-que-la-manosphere-et-pourquoi-devrions-nous-nous-en-inquieter ; sur les motivations commerciales, voir aussi le rapport de commission sur le postulat Goumaz, 6 juillet 2026 : https://www.lausanne.ch/apps/agir/affaire/doc/ce/ce4904ab66e94577975f434c558d4414.pdf

[4] Takeuchi, Veys et Sanchez, « Parlons de sexe avec eux aussi », Revue médicale suisse 2020 ; 16 : 765-8 (DISA, CHUV) : https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB_870A66040200.P001/REF

[5] Addiction Suisse, HBSC 2022, feuille-info Statut pondéral et image corporelle : https://www.addictionsuisse.ch/wp-content/uploads/2023/10/Factsheet_Statut_ponderal_image_corporelle_jeunes_adolescent-e-s.pdf ; repris par 24 heures, 3 novembre 2026 : https://www.24heures.ch/adolescence-pourquoi-les-garcons-naiment-plus-leur-corps-100366079048

[6] ZHAW et Swisscom, JAMESfocus 2025 – Réseaux sociaux et idéaux de beauté : https://www.zhaw.ch/storage/psychologie/forschung/JAMES/JAMESfocus_R%C3%A9seaux_sociaux_et_id%C3%A9aux_de_beaut%C3%A9_fr.pdf

[7] CHUV (SUPEA), Unisanté et PUK Zurich, projet BODYimage, FNS : https://www.chuv.ch/fr/psychiatrie/dp-home/recherche/centres-et-unites-de-recherche/unite-de-recherche-du-service-universitaire-de-psychiatrie-de-lenfant-et-de-ladolescent-supea/projet-bodyimage

[8] AFP, « Fusillade d'Aubagne : un autre mineur en garde à vue », 15 octobre 2026 : https://www.dhnet.be/dernieres-depeches/2026/10/15/fusillade-daubagne-un-autre-mineur-en-garde-a-vue-UUDAIUJXWFB57FT6UKC24FWWFI/ ; Point de Contact, Comprendre l'extrémisme violent nihiliste et la True Crime Community en France, juin 2026 : https://www.pointdecontact.net/wp-content/uploads/2026/06/Rapport-NEV_2026_FR.pdf

[9] Interpellation Kulmiye du 23 octobre 2026 ; postulat Goumaz « Masculinisme violent : un enjeu de prévention » (POS26/031) : https://www.lausanne.ch/apps/agir/affaire/46/149f0cd6b3294122a4d5a964c9cf2246.htm

[10] Réponse de la Municipalité à la résolution Devallonné Dinbali, 20 novembre 2025 : https://www.lausanne.ch/apps/actualites/Next/serve.php?id=17053 ; Bilan de la campagne écran 2021-2022, 29 novembre 2022 : https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/sante/Prevention/CPSLA/Bilan_campagne_ecran_21-22_Lausanne.pdf

Questions

Nous posons les questions suivantes à la Municipalité :

1. La Ville dispose-t-elle de données lausannoises, ventilées par sexe et par âge, sur la santé psychique des jeunes, leur usage du numérique et leur recours à l'aide (santé scolaire, psychologie scolaire, travail social hors murs) ?
2. Quelles suites la Municipalité a-t-elle données au bilan de la campagne « – d'écran, + de… » établi en novembre 2022 : recommandations mises en œuvre, publics atteints, nouvelle campagne envisagée ?
3. Comment les infirmières et infirmiers, les psychologues scolaires et les équipes de travail social sont-ils formés pour repérer les problématiques soulevées dans la présente interpellation et y répondre ?
4. Quelles actions la Ville mène-t-elle pour prévenir l'insatisfaction corporelle chez les filles et chez les garçons, notamment dans le cadre de la santé scolaire ?
5. Quelles actions de sensibilisation aux réseaux sociaux la Ville mène-t-elle directement auprès des jeunes (fonctionnement des algorithmes, esprit critique face aux contenus, idéaux corporels, discours masculinistes et communautés violentes, signalement et recherche d'aide), dans les écoles, les centres d'animation et les lieux qu'ils fréquentent, et avec quels partenaires ?
6. Quelles mesures la Ville prend-elle pour soutenir les parents dans l'accompagnement numérique de leurs enfants (soirées d'information, relais par les APEMS et la santé scolaire) ?
7. En cas de signes de radicalisation d'un·e jeune (discours masculinistes violents, communautés en ligne glorifiant la violence), comment les professionnel·les de la Ville (santé et psychologie scolaires, travail social, animation) se coordonnent-ils avec l'Unité cantonale de prévention des radicalisations (UPRAD) : procédure de signalement, participation au groupe de suivi, formations communes ?[11]
8. Comment la Municipalité entend-elle articuler sa réponse au postulat Goumaz et sa politique « Ville et santé mentale » ? Cette politique comportera-t-elle un volet consacré à l'environnement numérique et aux normes de genre, pour les filles comme pour les garçons ?
9. Comment les professionnel·les de la Ville (santé et psychologie scolaires, travail social, animation) repèrent-ils les situations de harcèlement scolaire qui naissent ou se prolongent sur les réseaux sociaux, et de quels outils de signalement et de suivi disposent-ils, en lien avec les établissements scolaires ?
10. La Ville organise-t-elle des échanges avec les jeunes sur les aspects positifs des réseaux sociaux (lien social, accès à l'information et à l'aide, expression créative, engagement citoyen), afin que la prévention ne repose pas uniquement sur les risques ?

Lausanne, le 18 novembre 2026

Valérie Zwahlen

Laurence Bisang

Christelle Rigual

Yvan Salzmann

Nalia Trottet

Virginie Zürcher

[11] État de Vaud, « Le Canton pérennise son dispositif de prévention des radicalisations », 16 juin 2025 : https://www.vd.ch/actualites/communiques-de-presse-de-letat-de-vaud/detail/communique/le-canton-perennise-son-dispositif-de-prevention-des-radicalisations